

COÛTS CAPITALISÉS

1 COMPOSANTES DES COÛTS CAPITALISÉS

1 Le tableau qui suit détaille les coûts capitalisés aux projets d'investissement du
 2 Distributeur. Ils regroupent les prestations de travail et les coûts de gestion de matériel
 3 pour des activités de construction ou de développement. Ces coûts seront ajoutés à la
 4 base de tarification lorsque les projets auxquels ils se rattachent seront mis en
 5 exploitation.

**TABLEAU 1
 COÛTS CAPITALISÉS (M\$)**

Description	Année historique 2012	2013		Année témoin 2014
		D-2013-037	Année de base	
Prestations de travail ⁽¹⁾ ⁽²⁾	(273,9)	(320,0)	(300,2)	(310,0)
Gestion de matériel	(42,2)	(52,0)	(50,2)	(50,7)
Coûts capitalisés	(316,1)	(372,0)	(350,4)	(360,7)

⁽¹⁾ La méthode d'établissement des prestations de travail a été décrite à la pièce HQD-7, document 7 du dossier R-3677-2008, pages 3 à 5.

⁽²⁾ Prestations de travail nettes des régularisations découlant de l'analyse des projets et des radiations de frais d'études sur des projets abandonnés.

2 PRESTATIONS DE TRAVAIL IMPUTÉES AUX INVESTISSEMENTS DU DISTRIBUTEUR

6 Le tableau suivant présente les prestations de travail imputées par le Distributeur à ses
 7 investissements.

**TABLEAU 2
 PRESTATIONS DE TRAVAIL AUX INVESTISSEMENTS**

Description	Année historique 2012	2013		Année témoin 2014
		D-2013-037	Année de base	
Valeur des prestations de travail (en M\$)	273,9	320,0	300,2	310,0
<i>Dont : Avantages sociaux - Coût de retraite</i>	<i>10,6</i>	<i>22,2</i>	<i>31,1</i>	<i>25,6</i>
<i>Dont : Compte d'écarts - Coût de retraite</i>	<i>(5,3)</i>	<i>0,8</i>	<i>(8,1)</i>	<i>6,5</i>
Heures imputées aux investissements	2 341 325	2 474 806	2 379 751	2 376 745
Taux horaire moyen (en \$)	117	129	126	130
<i>Excluant le coût de retraite</i>	<i>115</i>	<i>120</i>	<i>116</i>	<i>117</i>

- 1 Le Distributeur rappelle que le taux horaire moyen fluctue en fonction de l'évolution de
- 2 ses composantes, notamment des coûts de masse salariale dont l'effet est atténué par
- 3 l'efficiencia découlant de l'intégration des technologies dans les activités
- 4 opérationnelles. De plus, les heures imputées aux investissements sont établies sur la
- 5 base de la planification des travaux d'investissement d'une année donnée.